



Le 11 mars 2019

Didier QUENTIN

Député de la Charente-Maritime
Membre de la Commission
des Affaires étrangères
et de la Commission des Affaires
Européennes

Madame Agnès BUZYN
Ministre des Solidarités et de la Santé
14, Avenue Duquesne
75700 PARIS

Chère

Madame la Ministre,

Permettez-moi d'appeler votre attention sur l'inquiétude provoquée chez de nombreux patients par un gel éventuel du remboursement des médicaments homéopathiques.

Celle-ci fait suite à la décision d'août 2018 du Ministère de la santé de saisir la Haute Autorité de Santé (HAS), en vue d'obtenir un avis en février 2019, sur le bien-fondé des conditions de prise en charge et du remboursement des médicaments homéopathiques.

Ceux-ci sont actuellement remboursés par la Sécurité Sociale, à hauteur de 30 %, et près d'un tiers des Français y ont régulièrement recours. Plus qu'un effet de mode, il s'agit d'une méthode utilisée par de nombreuses familles françaises, en prévention de certaines maladies.

D'après un rapport de l'observatoire du médicament, en 2016, 73 % des Français font confiance à l'homéopathie, ce qui démontre un véritable attachement des populations à cette pratique.

De plus, celle-ci permet de réduire de manière importante la consommation de médicaments traditionnels, notamment chez les plus jeunes.

Le gel du remboursement serait, en outre, un obstacle au libre choix des patients d'utiliser ce mode de traitement.

Enfin, un éventuel déremboursement des médicaments homéopathiques réorienterait les prescriptions médicales vers des médicaments remboursés par la Sécurité Sociale et donc beaucoup plus onéreux pour celle-ci, puisqu'un médicament homéopathique est en moyenne cinq fois moins cher...

C'est pourquoi je vous serais reconnaissant de m'indiquer si vous entendez confirmer un éventuel déremboursement de l'homéopathie.

Avec, par avance, toute ma gratitude pour votre esprit de coopération et restant à la disposition de votre Cabinet pour d'éventuels compléments d'information, je vous prie de croire, chère Madame la Ministre, à l'expression de mes respectueux hommages.

Bien à vous.

Didier Quentin

Didier QUENTIN
(Portable 06 11 30 19 20)

Assemblée Nationale

126, rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP
Tél. 01 40 63 54 96

E-mail : didier.quentin@assemblee-nationale.fr

**Permanence Parlementaire
en Charente-Maritime**

86, bd de Lattre de Tassigny - 17200 ROYAN
Tél. 05 46 23 99 77 - Fax 05 46 39 11 15
site internet : www.didierquentin.com

E-mail : contact@didierquentin.com